

## Résumé éxécutif

En 2018, sept années après son introduction en 2012, le nombre de polices d'assurance agricole indicielle vendues au Sénégal a été presque multiplié par dix. Ces performances, conjuguées aux percées récentes de l'assurance indicielle, mais cette fois dans le domaine du pastoralisme en Afrique de l'Est et en Mongolie, nourrissent l'ambition des acteurs sénégalais de tester un pilote pour l'assurance indicielle bétail dans le pays. Dans un contexte de risques climatiques tels que les fortes pluies qui sont tombées dans la zone sylvo-pastorale, à Dolly notamment, le 27 Juin 2018, causant la mort de milliers de bêtes, nous constatons une volonté politique manifeste de faire de sorte que la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) puisse couvrir ce type de risque pour les éleveurs pastoraux.

La présente étude, développée par IPAR et financée par le gouvernement Britannique dans le contexte du programme BRACED pour la résilience,<sup>1</sup> entre dans le cadre du dialogue politique autour de la question de l'assurance indicielle bétail pour l'élevage pastoral et agro-pastoral au Sénégal. L'étude fait suite à une table ronde organisée par le programme BRACED en Mai 2019, en collaboration avec la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) pour échanger sur le bilan des avancées sur ce thème au Sénégal<sup>2</sup>. L'une des principales recommandations qui étaient clairement identifiées lors de cet atelier était la nécessité d'étudier les perceptions des éleveurs sur l'assurance bétail en général et l'assurance indicielle bétail en particulier.

C'est dans la continuité de ces différentes activités du dialogue politique autour de l'assurance indicielle pour l'élevage pastoral et agro-pastoral qu'une étude empirique a été entreprise par IPAR, la CNAAS et le programme BRACED sur la perception des éleveurs sur l'assurance indicielle bétail pour l'élevage pastoral et agro-pastoral. Son objectif était de fournir une appréciation représentative de la perception des éleveurs sur l'assurance bétail en général et une potentielle assurance indicielle bétail en particulier. Pour se faire, différentes offres d'assurance possibles ont été proposées aux éleveurs pour leur permettre de se prononcer sur les montants qu'ils sont prêts à y investir. La méthode d'évaluation contingente fut utilisée à travers une enquête quantitative auprès de 300 ménages qui couvrent cinq départements dans la zone agro-sylvo-pastorale au Sénégal. Les questions de recherche et outils de collecte de données ont été préparés avec les la CNAAS et les représentants locaux des associations et organisations d'éleveurs à travers des interviews suivi d'un atelier de travail. Enfin les résultats obtenus ont fait l'objet de discussions par les principaux acteurs dont le Ministère de l'Elevage à travers un atelier de partage organisé le 14 Août 2019 à Dakar.

Les résultats de l'étude sont très illustratifs. Pour les **chocs subis**, environ 53,6% des ménages enquêtés considèrent l'insuffisance des pluies comme un choc qu'ils ont subi les 12 derniers mois. Il s'en suit les maladies du bétail qui constituent le deuxième choc le plus déclaré, suivi des pauses pluviométriques et ensuite du vol du bétail en quatrième position.

2

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le programme BRACED vise à améliorer le bien-être des personnes vulnérables dans les pays en développement en renforçant leur résilience face aux phénomènes climatiques extrêmes et aux catastrophes. Il est financé par le DFID (Département britannique pour le développement international). Dans sa phase d'extension (BRACED-X), BRACED entend organiser des dialogues sur les thèmes de la résilience et de l'adaptation au changement climatique dans plusieurs pays. Ces dialogues visent à réfléchir aux faits et aux enseignements tirés de BRACED et d'autres expériences pertinentes dans le pays et à en discuter avec un groupe plus large d'acteurs clés pour influencer les politiques nationales en matière de résilience.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cet atelier s'était tenu le Mercredi 08 Mai 2019 à Dakar.

En ce qui concerne **les stratégies d'adaptation**, le lissage de la consommation (vendre des actifs pour garder un niveau moyen de la consommation), est la stratégie qui prévaut le plus car 50% des ménages enquêtés ont déclaré que durant les 12 derniers mois, ils ont vendu plus de bétail que d'habitude pour faire face à des chocs. On note également que près de 60% n'ont qu'une seule stratégie pour faire face aux chocs et 85% n'ont que deux stratégies : principalement, lisser les actifs ou s'endetter.

Le déficit pluviométrique a été identifié par la plupart des éleveurs comme le premier **risque à assurer**. Le vol du bétail vient en deuxième position suivi des maladies animales. Les consentements à payer confirment ce résultat car ce sont pour le retard des pluies et pour les pluies insuffisantes qu'il y a le plus de déclarations de consentement à payer et les montants déclarés les plus élevés, suivi du vol du bétail, ensuite les intempéries et enfin la mort naturelle du bétail.

S'agissant du niveau de **connaissance des assurances**, les éleveurs ne connaissent principalement que l'assurance automobile (87% des éleveurs) et ceux qui ont entendu parler de l'assurance bétail classique (36%) n'y ont jamais souscrit presque car seul 1% ont déclaré l'avoir au moins acheté une fois.

En termes d'appréciation des produits d'assurance, sur son principe de fonctionnement, 80% des éleveurs trouvent que l'assurance est une bonne chose. Toutefois, l'analyse de leur niveau de confiance aux systèmes des assurances montre une certaine prudence de leur part. Environ 17% des éleveurs ont déclaré avoir « beaucoup » de confiance aux systèmes des assurances, 39% environ ont « assez » de confiance, 22% ont « peu » de confiance et 20% ne souhaite pas se prononcer.

Il a été également noté une forte préférence pour l'assurance indicielle comparée à l'assurance classique. L'assurance indicielle bétail a été expliquée aux éleveurs comme un produit dont l'indice est lié à la pluviométrie de sorte à refléter le niveau de développement du tapis herbacé. Environ 70% au moins de l'ensemble des participants à l'enquête préfèrent l'assurance indicielle et ce résultat est valable pour tous les départements considérés.

Le résultat le plus frappant est que, le risque de déficit pluviométrique (retard des pluies et pluies insuffisantes en général) est le principal risque auquel les éleveurs estiment être confrontés. C'est par ailleurs le risque auquel ils souhaiteraient avoir une assurance de type indicielle. Sachant que ce type de risque est assuré par la CNAAS dans le cadre de l'assurance indicielle récolte auprès des agriculteurs et que depuis près de sept ans des indices sont conçus dans le cadre du développement de ces types de produits, cela donne une opportunité intéressante pour l'élevage pastoral en termes d'économies d'échelle par exemple.

Le tableau suivant résume les montants des **consentements à payer (en FCFA)** les plus déclarés selon que l'on passe d'un type de bétail à un autre et d'un mode de couverture à un autre.

	Bovins	Ovins	Caprins
Chaque tête de bétail	500 - 3000	500 – 1000	0 – 500
Les 5 têtes les plus importantes	3000 – plus de 10	500 – 5000	500 – 5000
	000		
Tout le troupeau	Plus de 10 000	10 000 – plus de 10	3 000 – plus de
		000	10 000
Chaque valeur de 100 000 FCFA du	3000 – 10 000	3000	3000
troupeau			

L'analyse du tableau révèle d'abord, comme on pouvait s'y attendre, que **les consentements à payer des éleveurs sont plus importants pour les bovins, suivi des ovins et des caprins.** De même, il y a une certaine logique dans les déclarations lorsque les animaux sont pris par unité. En effet, c'est comme si les éleveurs raisonnaient en termes d'Unité de Bétail Tropical (UBT) en déclarant leur consentement à payer car les valeurs déclarées sont plus élevées pour une unité de bovin que pour une unité d'ovin ou de caprin.

Finalement la plupart des éleveurs ont préféré une telle assurance indicielle à une assurance classique qui nécessiterait une vérification par tête de bétail. Enfin, concernant le vol du bétail, même s'il est sorti comme un risque important et souvent en deuxième position après le risque de déficit pluviométrique, pour l'instant il ne fait pas encore consensus entre la CNAAS et les éleveurs pour ce qui est de la possibilité de le prendre en charge par un produit d'assurance spécifique.

La principale limite de notre étude réside dans le fait qu'elle n'avait pas prévu des analyses qualitatives à cause d'un délai d'exécution assez court dû à la finalisation du programme BRACED. Il est donc important de **compléter l'explication et la validation des résultats obtenus à travers une analyse qualitative approfondie** basée sur des focus group par exemple. Cela permettrait de retourner les résultats quantitatifs aux éleveurs qui ont constitué la population de l'étude pour les valider d'une part mais également pour mieux les comprendre et les interpréter d'autre part.

Même s'il est nécessaire de les compléter avec d'autres études qualitatives, nos résultats confortent dans leur position les acteurs qui pensent que l'assurance indicielle bétail est envisageable et pertinentes pour l'élevage pastoral et agro-pastoral. En plus de ses résultats quantitatifs, l'étude a permis également de faire ressortir des questions qui ne trouvent pas encore de réponses ou qui ne sont pas encore suffisamment discutées et documentées par des évidences. Il s'agit notamment de la question du design des indices et de la manière d'intégrer la mobilité du bétail de façon efficiente dans les produits d'assurance indicielle qui seront proposés aux éleveurs.

Sur la base des résultats de notre étude et ceux de l'atelier de validation organisé en Août 2019, nous tirons les six recommandations suivantes pour les prochaines actions autour du développement potentiel de l'assurance indicielle bétail au Sénégal.

- Pour compléter le processus de validation de nos conclusions, il faut retourner les résultats de notre étude aux populations à la base à travers des discussions dans le cadre de focus group par exemple.
- 2. Dans le cadre de l'étude de faisabilité prévue par la CNAAS, il faut dès à présent orienter les réflexions sur la proposition de produits d'assurance indicielle qui ne contraignent pas la mobilité du bétail.
- 3. Parce que l'assurance seule n'apporte pas de valeur ajoutée, un bilan des outils et stratégies existantes est nécessaire pour voir comment l'assurance doit être articulée avec eux pour les renforcer.
- 4. La sensibilisation des éleveurs sur l'assurance bétail est urgente et elle devrait se baser plus sur des émissions radios et les réseaux d'organisations et d'associations d'éleveurs.
- 5. La proposition d'une assurance indicielle bétail est indispensable pour répondre au besoin manifesté par les éleveurs de renforcer leur résilience aux chocs climatiques liés à la variabilité pluviométrique.
- 6. Pour la tarification, nous recommandons une assurance basée sur le **chiffre d'affaire avec, par exemple, pour** un capital assuré de 100 000 FCFA :
  - Une prime plafonnée à 3000 FCFA pour les ovins et les caprins
  - Une prime comprise entre de 3000 FCFA et 10 000 FCFA pour les bovins

